



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1860>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-1860**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CNRS - DR13

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La présente consultation concerne la collecte, le transport et l'élimination des déchets résiduels, chimiques ainsi que des DASRI produits par les sites du CNRS de Montpellier.

Description : La présente consultation concerne la collecte, le transport et l'élimination des déchets résiduels, chimiques ainsi que des DASRI produits par les sites du CNRS de Montpellier.

Identifiant de la procédure : 55032490-53e7-4129-86ca-7f8f9b17f737

Avis précédent : 670385-2025

Identifiant interne : 2025-SPS-23

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Code de la commande publique

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Enlèvement et destruction de déchets résiduels après tri à la source sur les campus Route de Mende et Arnaud de Villeneuve et Ecotron de la Délégation Régionale Occitanie Est

Description : Le lot n°1 a pour objet l'enlèvement et le traitement des déchets résiduels (DR) après tri à la source des campus Route de Mende, Arnaud de Villeneuve & Ecotron de la Délégation Occitanie Est du CNRS. Le CCTP du lot 1 décrit les spécifications relatives à la location et mise à disposition de contenants poubelles pour l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés (DR) produits sur les sites du CNRS.

Identifiant interne : Lot 1 : Déchets résiduels

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Options :

Description des options : L'acheteur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre. Au cumul avec les valeurs maximums du présent accord-cadre, les prestations similaires ne pourront pas dépasser un maximum de 1 999 999,00 € HT, tous lots confondus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ "BT-113-Lot "Nombre maximum de participants à l'accord-cadre" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaires en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3 maximum. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans). Le montant maximum de 120 000 euros HT s'entend sur cette durée totale maximale.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Apprécié au regard de la qualité des réponses apportées aux sous-critères techniques dans le mémoire technique détaillé du candidat

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : L'analyse du prix s'effectuera sur la base du DQE masqué qui représentera une simulation de commande

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Apprécié au regard des mesures prise par le candidat en faveur de la protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : • Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché ; • Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CNRS - DR13

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CNRS - DR13

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui exécute le paiement : CNRS - DR13

Organisation qui signe le marché : CNRS - DR13

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Collecte, transport et élimination des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) produits par les sites CNRS de Montpellier

Description : Le lot n°2 concerne la collecte, le transport et l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) produits par les sites CNRS de Montpellier.

Identifiant interne : Lot 2 : DASRI

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 90524400 Services de collecte, de transport et d'élimination de déchets hospitaliers

Options :

Description des options : L'acheteur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre. Au cumul avec les valeurs maximums du présent accord-cadre, les prestations similaires ne pourront pas dépasser un maximum de 1 999 999,00 € HT, tous lots confondus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ "BT-113-Lot "Nombre maximum de participants à l'accord-cadre" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaires en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3 maximum. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans). Le montant maximum de 360 000 euros HT s'entend sur cette durée totale maximale.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Apprécié au regard de la qualité des réponses apportées aux sous-critères techniques dans le mémoire technique détaillé du candidat

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : L'analyse du prix s'effectuera sur la base du Devis Quantitatif Estimatif masqué (DQE masqué) qui représentera une simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Apprécié au regard du descriptif des mesures qui seront mises en oeuvre afin de maîtriser voire réduire l'impact environnemental de la prestation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché ; • Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CNRS - DR13

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CNRS - DR13

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui signe le marché : CNRS - DR13

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Collecte, transport et élimination des déchets chimiques produits par les sites CNRS de Montpellier

Description : Le lot n°3 concerne la collecte, le transport et l'élimination des déchets chimiques produits par les sites CNRS de Montpellier.

Identifiant interne : Lot 3 : Déchets chimiques

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 90523000 Services d'élimination de déchets toxiques, excepté déchets radioactifs et sols contaminés

Options :

Description des options : L'acheteur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre. Au cumul avec les valeurs maximums du présent accord-cadre, les prestations similaires ne pourront pas dépasser un maximum de 1 999 999,00 € HT, tous lots confondus.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La donnée renseignée au champ "BT-113-Lot "Nombre maximum de participants à l'accord-cadre" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaires en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3 maximum. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans). Le montant maximum de 1 000 000 euros HT s'entend sur cette durée totale maximale.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : apprécié au regard de la qualité des réponses apportées aux sous-critères techniques dans le mémoire technique détaillé du candidat

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : L'analyse du prix s'effectuera sur la base du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) joint en annexe à l'acte d'engagement.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Apprécié au regard du descriptif des mesures qui seront mises en oeuvre afin de maîtriser voire réduire l'impact environnemental de la prestation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CNRS - DR13

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CNRS - DR13

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui exécute le paiement : CNRS - DR13

Organisation qui signe le marché : CNRS - DR13

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,480,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCIETE MEDITERRANEENE DE NETTOIEMENT SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SMN-NICOLLIN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 120,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2030827, 2030920, 2030922

Titre : Lot 1 : Déchets résiduels

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2025, 04/12/2025, 04/12/2025

Date de conclusion du marché : 08/12/2025, 22/12/2025, 29/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : CNRS - DR13, CNRS - DR13, CNRS - DR13

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : PROSERVE DASRI

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : TRANSPORT ET ENTRETIEN PHOCEENS

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CNRS - DR13

Numéro d'enregistrement : 18008901303720

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Pôle Achats et Marchés

Adresse électronique : dr13.achats@cns.fr

Téléphone : +33 4 67 61 34 34

Adresse internet : <https://www.cns.fr/fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 173 400 052 00010

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : +33 4 67 54 74 10

Adresse internet : <https://montpellier.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SOCIETE MEDITERRANEENE DE NETTOIEMENT SAS

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 326 180 544 00073

Adresse postale : 351 Rue de la Castelle

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34073

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nom officiel : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT S.A.S SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT S.A.S

Nationalité du propriétaire : France

Adresse postale : 351 Rue de la Castelle

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34073

Subdivision pays (NUTS) : FRJ13

Pays : France

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : PROSERVE DASRI

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 832 336 077 00637

Adresse postale : 93 Avenue de Fontainebleau

Ville : LE KREMLIN BICETRE

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nom officiel : PROSERVE DASRI PROSERVE DASRI

Nationalité du propriétaire : France

Ville : LE KREMLIN BICETRE

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : FR107

Pays : France

8.1 ORG-0005

Nom officiel : TRANSPORT ET ENTRETIEN PHOCEENS

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 054 802 145 00109

Adresse postale : 10 Rue Charles Tellier

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13014

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 092813d0-e440-4427-be4d-9c44edddabda - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2026 à 09:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026